

Les Chinois au Canada : un enrichissement de la mosaïque culturelle

par Tina Chui, Kelly Tran et John Flanders



Dans les années 1800, c'est l'or qui incita les immigrants chinois à s'établir en Amérique du Nord, d'abord en Californie, puis en Colombie-Britannique. En 1848, des Chinois arrivèrent par centaines pour la ruée vers l'or de « Gam Saan », ou la Montagne d'or, comme ils appelaient la Californie. Dix ans plus tard, quand la nouvelle voulant qu'on ait découvert de l'or près du fleuve Fraser se répandit, des groupes de Chinois partirent vers le nord en Colombie-Britannique à la recherche d'une Gam Saan canadienne.

La première collectivité chinoise au Canada a été fondée à Barkerville, en Colombie-Britannique. En 1860, dans l'île de Vancouver et la Colombie-Britannique continentale réunies, on enregistrait une population chinoise d'environ 7 000 personnes. Les premiers pionniers travaillaient dans les champs aurifères. Toutefois, quand l'or a commencé à manquer, ils ont choisi d'autres métiers. Ils sont devenus

domestiques, agriculteurs et, ensuite, bâtisseurs de chemins de fer.

La collectivité chinoise du Canada a fait du chemin depuis que ces premiers pionniers ont lutté pour se faire une place il y a plus d'un siècle. Selon les données du Recensement de 2001, les Chinois au Canada constituent aujourd'hui le plus grand groupe minoritaire visible, affichant une population de plus de 1 million de personnes par suite de vagues successives d'immigration. Ils constituent un groupe diversifié, tant par leur pays de naissance, leur langue maternelle, la langue parlée à la maison ou l'appartenance religieuse. Néanmoins, ils sont liés par une ethnicité commune.

Les premiers immigrants chinois venaient comme travailleurs manuels. Toutefois, les nouveaux arrivants sont généralement instruits et ont un capital humain à offrir. Ils entrent au Canada comme travailleurs qualifiés ou pour rejoindre leur famille. En outre, les enfants des immigrants

chinois représentent une forte proportion de la population. De nos jours, les Chinois du Canada sont plus instruits. Ils exercent un plus grand nombre de professions et ils représentent un nombre croissant de travailleurs qualifiés et hautement qualifiés.

Aujourd'hui, les collectivités chinoises au Canada sont dynamiques. Elles ont une solide infrastructure, laquelle est mise au service des membres qui viennent au Canada à partir de différentes parties du monde. Elles ont une forte présence, surtout dans les grandes villes, et elles jouent un rôle dans la mosaïque culturelle canadienne. Bien que certains quartiers chinois historiques aient été abandonnés, de nouveaux quartiers, tels que la collectivité chinoise de Markham, en Ontario, ou de Richmond, en Colombie-Britannique, ont surgi dans les grandes villes un peu partout au pays.

Le présent article porte sur l'histoire des Chinois au Canada, la diversité de leur population et leur contribution à la riche mosaïque culturelle de la nation.

Les premiers immigrants chinois travaillaient pour le Canadien Pacifique et faisaient l'objet de discrimination

Le Canada a connu une importante vague d'immigration chinoise quand des milliers de jeunes Chinois ont été emmenés ici pour construire le chemin de fer Canadien Pacifique. On a beaucoup écrit sur les souffrances endurées par les équipes de travailleurs chinois qui ont contribué à la construction du chemin de fer

transcanadien. Nombreux sont ceux qui ont été tués lors d'accidents de dynamitage; certains ont été enterrés vivants dans l'effondrement de tunnels, tandis que d'autres se sont noyés dans le fleuve Fraser. Après que Donald A. Smith eut posé le dernier crampon de la voie ferrée du Canadien Pacifique en novembre 1885, la plupart des travailleurs chinois furent simplement congédiés¹.

Pendant les décennies suivant la construction du chemin de fer, on a tenté de limiter l'immigration chinoise par des politiques restrictives, comme la *Loi de l'immigration chinoise*. Essentiellement, cette loi empêchait tout Chinois d'entrer au

pays et contrôlait ceux qui y étaient déjà. Certains sont retournés dans la République populaire de Chine, tandis que ceux qui sont restés travaillaient dans des secteurs comme la foresterie, les conserveries de poisson, les scieries et les mines de charbon. Beaucoup sont partis vers l'est à la recherche d'un autre emploi. C'est ainsi que des collectivités chinoises se sont établies un peu partout au pays.

Bien que la *Loi de l'immigration chinoise* ait été abrogée à la fin des années 1940, le nombre d'immigrants chinois venant au Canada est demeuré relativement faible². En fait, de 1921 à 1960, moins de 30 000 immigrants d'origine chinoise sont arrivés au Canada. Toutefois, l'abrogation de la loi a permis aux résidents chinois qui n'étaient pas encore citoyens canadiens d'en faire la demande.

L'Europe et les États-Unis sont demeurés les principales sources d'immigration au Canada jusque dans les années 1960. Cependant, la politique du Canada en matière d'immigration a beaucoup changé à la fin des années 1960. L'adoption d'un système universel de points a permis de sélectionner les candidats sans tenir compte des critères de race et du pays d'origine.

Grâce à ce changement, qui mettait l'accent sur les compétences et le niveau de scolarité, bien des immigrants, chinois y compris, sont arrivés avec des antécédents scolaires et professionnels qui étaient très différents de ceux des premiers arrivants³.

L'immigration au cours des deux dernières décennies

L'immigration chinoise au Canada a grimpé en flèche au milieu des années 1980. Les immigrants chinois venaient principalement de trois régions : la Chine, Taïwan et Hong Kong. Pendant les deux décennies de 1981 à 2001, une moyenne de 35 400 immigrants sont arrivés de ces trois régions chaque année.

TSC Ce qu'il faut savoir sur la présente étude

Dans le cadre de cette analyse, on utilise principalement les données du Recensement de la population de 2001 pour examiner la langue, la religion et les modèles d'établissement des Chinois au Canada. Les répondants s'identifient comme appartenant au groupe chinois en cochant une réponse codée sur le questionnaire. Ce type de question, qu'on utilise pour identifier les minorités visibles¹, a été introduit pour la première fois dans le cadre du Recensement de 1996.

Avant 1996, les données sur les minorités visibles étaient recueillies à partir des réponses à la question sur l'origine ethnique ainsi qu'à partir des autres renseignements d'ordre ethnoculturel comme la langue, le lieu de naissance et la religion. Le lecteur doit faire preuve de prudence en comparant les données sur les minorités visibles d'un recensement à l'autre, car on a utilisé différentes méthodes pour recueillir ces données.

Les données sur les raisons pour lesquelles les Chinois sont venus au Canada ont été tirées du premier cycle de l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (ELIC). La Base de données longitudinales sur les immigrants (BDIM), de Citoyenneté et Immigration Canada, fournit les fiches d'établissement de tous les immigrants venus au Canada depuis 1980. Ces fiches donnent des renseignements sur des caractéristiques telles que la catégorie à l'admission, le pays de dernière résidence permanente et le lieu de naissance pour tous les immigrants arrivés au Canada entre 1980 et 2001.

1. La *Loi sur l'équité en matière d'emploi* définit les « minorités visibles » de la façon suivante : « font partie des minorités visibles les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». Les groupes minoritaires visibles comprennent les suivants : chinois, sud-asiatique, noir, philippin, latino-américain, asiatique du Sud-Est, arabe, asiatique occidental, japonais et coréen.

	En milliers	% de l'ensemble de la population
1901	17	0,3
1911	28	0,4
1921	40	0,4
1931	47	0,4
1941	35	0,3
1951	33	0,2
1961	58	0,3
1971	119	0,6
1981	300	1,2
1991	626	2,3
2001	1 029	3,5

Source : Statistique Canada, recensements de la population, 1901 à 2001.

Le nombre d'immigrants de Hong Kong a augmenté considérablement au milieu des années 1980 et au début des années 1990, lorsque les inquiétudes au sujet du retour de la colonie à la République populaire de Chine se sont intensifiées. Le nombre d'immigrants de Taïwan a également augmenté tout au long des années 1990. Toutefois, de 1991 à 2001, la République populaire de Chine a été le principal pays d'origine des nouveaux arrivants au Canada; près de 197 400 personnes, ou 11 % de tous les immigrants reçus, y étaient nés.

Pour certains Chinois, l'immigration au Canada était une migration secondaire. Entre 1981 et 2001, environ 5 % des immigrants (ou 35 000 personnes) nés en Chine, à Taïwan ou à Hong Kong avaient été résidents permanents ailleurs avant d'être admis au Canada⁴. De plus, certains Chinois du Vietnam, du

Lorsque la construction du Canadien Pacifique fut terminée, le Canada adopta en 1885 une loi visant à restreindre et à réglementer l'immigration chinoise (*Act to Restrict and Regulate Chinese Immigration*). Il s'agissait de la première fois que l'on établissait une série de lois d'exclusion pour limiter l'immigration chinoise au Canada. La loi exigeait le paiement d'une « taxe d'entrée » de 50 \$ de toute personne d'origine chinoise qui arrivait au Canada, sauf s'il s'agissait de diplomates, de représentants consulaires et de commerçants. Par la suite, cet impôt a augmenté pour atteindre 500 \$¹.

La *Loi de l'immigration chinoise* de 1923 limitait encore davantage l'entrée des Chinois au Canada et imposait plus de restrictions à ceux qui vivaient déjà au pays. Les résidents chinois se sont vu refuser le droit de vote, la citoyenneté et l'exercice de certaines professions². Pendant cette période d'exclusion, la population a diminué, passant de 46 500 personnes en 1931 à 34 600 personnes en 1941.

La législation en matière d'exclusion a également retardé la croissance de la deuxième génération de Chinois et a mené à un ratio hommes-femmes exagérément

disproportionné : au moment du Recensement de 1911, on enregistrait environ 28 hommes par femme. Comme il était difficile, voire même impossible, de parrainer les épouses ou les membres de la famille, bien des hommes qui étaient déjà au Canada au cours de cette période ont vécu en célibataires. La vie de couple marié était réservée principalement aux commerçants chinois plus fortunés. La situation aujourd'hui est très différente — 98 % des immigrants mariés vivaient avec leur conjoint en 2001.

Ce n'est qu'après l'abrogation de la *Loi de l'immigration chinoise* en 1947 que les épouses et les enfants des résidents chinois ont été autorisés à venir au Canada. Finalement, les politiques en matière d'immigration ont cessé d'être axées sur l'origine et l'appartenance ethnique pour accorder plus d'importance aux professions et aux considérations d'ordre humanitaire, ce qui a permis aux Chinois d'accroître leur présence au Canada.

1. K.J. Anderson, *Vancouver's Chinatown: Racial Discourse in Canada, 1875-1980*, McGill-Queen's University Press, Montréal, 1995.
2. P.S. Li, *Chinese in Canada*, 2^e édition, Oxford University Press, Toronto, 1998.

Cambodge et du Laos sont arrivés au début des années 1980, quand le Canada a accepté un nombre sans précédent de réfugiés qui avaient fui l'Asie du Sud-Est.

Au début des années 1980, un peu plus de la moitié des immigrants chinois ont été admis en tant que personnes appartenant à la catégorie « famille ». Cependant, au cours des années 1990, cette proportion a diminué à mesure que la proportion d'immigrants de la catégorie « économique » augmentait. À la fin des années 1990, 4 immigrants sur 10 nés en Chine, à Taïwan ou à Hong Kong faisaient partie de la catégorie « économique ». Une proportion similaire d'immigrants sont venus en tant que conjoints ou parents à charge de ces derniers. Les Chinois qui appartenaient à la catégorie « réfugiés » représentaient moins de 2 % des nouveaux arrivants pendant les deux dernières décennies.

La population chinoise au Canada a augmenté considérablement pendant les deux dernières décennies du XX^e siècle. En 1981, lors du recensement, on dénombrait environ 300 000 Chinois vivant au Canada. En 2001, la population chinoise avait plus que triplé, s'établissant à 1 029 400 personnes, ou 3,5 % de l'ensemble de la population du Canada. Les Chinois constituaient le groupe minoritaire visible le plus important en 2001.

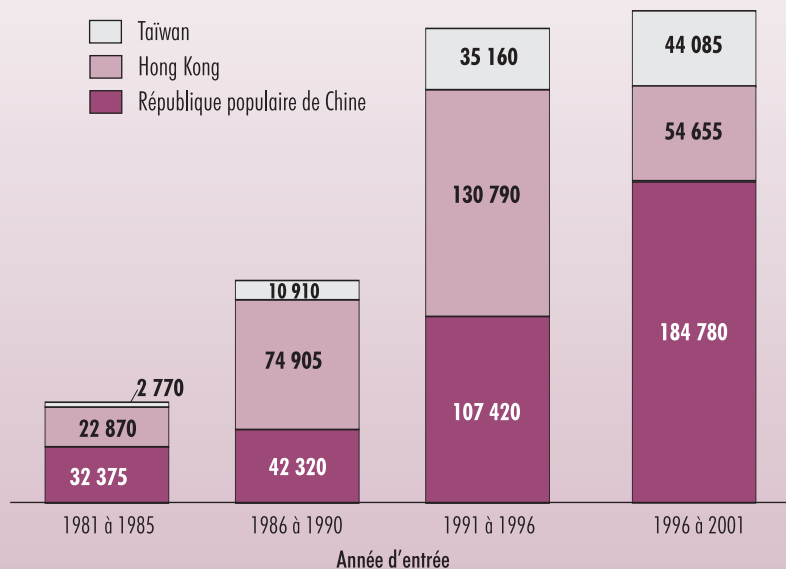
D'une génération à l'autre : le quart des Chinois du Canada sont nés au pays

Bien que l'immigration soit le principal facteur de la croissance de la population chinoise au Canada, les Chinois sont établis au pays depuis plus d'un siècle. Par conséquent, ils constituent l'un des rares groupes minoritaires visibles à avoir une proportion relativement élevée de personnes nées au Canada.

En 2001, 25 % des Chinois du pays étaient nés au Canada. Ce chiffre est bien inférieur à la proportion de 65 % des Japonais et de 45 % des Noirs, les deux autres groupes minoritaires

TSC

Les immigrants nés en République populaire de Chine constituent aujourd'hui près des deux tiers des immigrants chinois



Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur les immigrants.

TSC

Les trois quarts de la population chinoise du Canada vivent à Toronto et à Vancouver

Répartition de la population chinoise selon la résidence (%)



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001.

visibles ayant une longue histoire d'immigration.

Les Chinois d'aujourd'hui vivent principalement à Toronto et à Vancouver

La majorité des immigrants chinois se sont établis dans les plus grandes villes du pays. Par conséquent, près des trois quarts de la population chinoise du Canada vivaient à Toronto et à Vancouver en 2001.

Les nouveaux immigrants chinois ont déclaré que Vancouver était une ville particulièrement accueillante. Au cours des années 1990, ils ont contribué à doubler la taille de la collectivité chinoise. En 2001, cette collectivité représentait 17 % de l'ensemble de la population de Vancouver, comparativement à 9 % 10 ans auparavant.

Les nouveaux immigrants ont également contribué à l'augmentation de 50 % de la taille de la collectivité chinoise de Toronto. En 2001, 9 % de l'ensemble de la population de Toronto était chinoise, comparativement à 6 % 10 ans auparavant.

Les immigrants ont invoqué diverses raisons pour s'établir dans une région donnée. Cependant, ce qui motivait principalement leur choix était que leur famille et leurs amis y habitaient déjà. C'est ce qu'ont déclaré plus de la moitié des nouveaux arrivants chinois établis en 2000-2001. Environ le quart d'entre eux se sont établis à Toronto en raison des possibilités d'emploi, tandis qu'à Vancouver, plusieurs nouveaux arrivants chinois ont révélé que le climat avait tout simplement influencé leur choix⁵.

Dans les grands centres urbains, les quartiers chinois traditionnels — les secteurs situés au cœur de la ville et se caractérisant par leur architecture, leurs restaurants et leurs boutiques et par l'emploi courant des dialectes chinois — sont aujourd'hui élargis par de nouvelles collectivités. À Toronto, les collectivités chinoises

se sont étendues au-delà des quartiers chinois traditionnels jusque dans les banlieues. En effet, 3 résidents de Markham sur 10, et un peu plus de 1 résident de Richmond Hill sur 5 étaient chinois en 2001.

Dans la région de Vancouver, près de 4 résidents de Richmond sur 10 étaient chinois. Il s'agit de la région où l'on trouve la plus forte concentration de Chinois au Canada. La plupart des résidents chinois de Richmond sont nés à Hong Kong, et la majorité d'entre eux (65 %) sont arrivés dans les années 1990. Dans la ville de Vancouver, 30 % de la population était chinoise, de même que 26 % de la population de Burnaby.

Les Chinois sont plus instruits et plus nombreux à occuper des professions hautement qualifiées

De nos jours, les Chinois au Canada sont en général plus instruits que leurs prédécesseurs. Qu'ils soient nés à l'étranger ou au Canada, près d'un tiers (31 %) des Chinois ont fait des études universitaires, ce qui représente environ le double de la proportion de 18 % enregistrée dans l'ensemble de la population canadienne.

On trouve les Chinois dans un grand nombre de secteurs. En 2001, environ le cinquième des Chinois en âge d'activité maximale (de 25 à 54 ans) occupaient un emploi dans le secteur des ventes et des services, et un autre cinquième travaillaient dans le secteur des affaires, de la finance et de l'administration.

Environ 16 % d'entre eux travaillaient dans le secteur des sciences naturelles et appliquées, soit plus de deux fois la proportion de 7 % observée dans l'ensemble de la population. Un autre 13 % de Chinois occupaient des postes dans le secteur de la gestion, et 11 % travaillaient dans les secteurs de la transformation, de la fabrication et des services publics.

Les défis du marché du travail

Les Chinois se considèrent comme des gens travailleurs et industrieux. Au cours des années 1990, ils ont contribué à la croissance de la population active canadienne. Un nombre total de 303 800 Chinois de 15 à 64 ans sont arrivés au Canada pendant les années 1990, ce qui représente environ 22 % de la croissance de la population active au cours de cette période.

Cependant, comme bien d'autres nouveaux arrivants, certains immigrants chinois ont eu de la difficulté à s'intégrer au marché du travail. Selon les données du Recensement de 2001, les Chinois en âge d'activité maximale qui ont immigré dans les années 1990 affichaient un taux d'emploi de 61 %, ce qui est inférieur au taux de 80 % pour l'ensemble de la population. Bien des raisons permettent d'expliquer les difficultés d'intégration économique, mais selon un grand nombre de Chinois, la reconnaissance des titres de compétence obtenus à l'étranger constitue un problème majeur⁶.

La situation d'emploi des Chinois nés au Canada était comparable à celle de l'ensemble de la population. Le taux d'emploi (86 %) des hommes chinois de 25 à 54 ans nés au Canada était le même que celui de tous les hommes nés au pays. Par contre, le taux d'emploi des Chinoises nées au Canada (83 %) était plus élevé que celui de toutes les femmes nées au pays (76 %).

La langue : le cantonais est le dialecte principal

Les Chinois utilisent généralement les caractères chinois comme langue écrite. Cependant, ils parlent différents dialectes, selon la région d'où ils viennent.

Selon le Recensement de 2001, les dialectes chinois pris ensemble représentent la troisième langue maternelle en importance, après l'anglais et le français. Environ 3 % de la population (872 400 personnes)

	Ensemble de la population	Population chinoise au Canada			Autres groupes minoritaires visibles
		Totale	Née à l'étranger	Née au Canada	
Ensemble de la population (en milliers)	29 639	1 029	754	252	2 954
			%		
Éducation, population de 15 ans et plus					
Sans diplôme d'études secondaires	31	30	31	25	27
Diplôme d'études secondaires ou études postsecondaires partielles	25	24	22	29	26
Certificat ou diplôme d'une école de métiers	11	4	4	4	8
Certificat ou diplôme d'études collégiales	15	11	11	11	13
Certificat, diplôme ou grade universitaire	18	31	32	31	26
Population active expérimentée, population de 15 ans et plus¹					
Travailleurs rémunérés	88	87	86	94	91
Travailleurs autonomes	12	13	14	6	9
Activité sur le marché du travail, population de 25 à 54 ans					
Taux d'emploi	80	71	70	84	74
Taux de chômage	6	7	7	5	9
Secteur, population de 25 à 54 ans					
Gestion	12	13	13	14	9
Affaires, finances et administration	19	20	20	26	18
Sciences naturelles et appliquées et professions apparentées	7	16	15	16	8
Santé	6	5	4	9	7
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	9	6	5	9	6
Arts, culture, sports et loisirs	3	2	2	4	2
Ventes et services	19	20	21	14	22
Métiers, transports, machinerie et professions apparentées	15	6	7	5	12
Secteur primaire	3	1	1	1	1
Transformation, fabrication et services publics	7	11	12	2	14

Nota : Exclut les résidents non permanents.

1. La population active expérimentée comprend les travailleurs, occupés ou en chômage, qui ont œuvré contre rémunération ou dans un emploi autonome depuis le 1^{er} janvier 2000.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001.

ont déclaré une langue chinoise comme langue maternelle, c'est-à-dire la langue (ou l'une des langues) apprise pendant l'enfance et encore comprise.

Plus de 320 000 personnes ont déclaré que leur langue maternelle était le cantonais. Parmi ces personnes, 44 % sont nées à Hong Kong et 27 %, en République populaire de Chine. Cependant, 18 % (plus de 60 000 personnes) sont nées au Canada.

Le deuxième dialecte chinois en importance est le mandarin, soit la langue maternelle de plus de 103 200 personnes. Une proportion de 85 % de ces personnes sont nées en République populaire de Chine ou à Taïwan, tandis que 7 % sont nées au Canada et 2 %, en Malaisie. Près des trois quarts (74 %) sont arrivées au Canada dans les années 1990.

Cependant, seulement 790 500 personnes environ ont déclaré parler une langue chinoise régulièrement à la maison, soit 81 900 de moins que

celles qui ont déclaré avoir une langue chinoise comme langue maternelle. Ce chiffre indique que la langue chinoise s'est perdue jusqu'à un certain point, surtout chez ceux qui sont nés au Canada et qui ont appris le chinois étant enfants, mais qui ne le parlent sans doute pas régulièrement ou qui ne l'utilisent pas comme langue principale à la maison.

Bien que le maintien des connaissances linguistiques soit une composante importante de la diversité culturelle, la connaissance

Le premier quartier chinois au Canada a été fondé à Victoria, en Colombie-Britannique, où de nombreux immigrants de Chine ont monté des tentes et construit des huttes de terre sur la rue Cormorant en 1858¹. À Vancouver, Canton Alley et Shanghai Alley étaient situées entre les rues Carrall, Pender et Main². Dans l'Est, les premières blanchisseries et les premiers restaurants chinois de Toronto étaient situés à l'endroit où se trouve actuellement l'hôtel de ville³.

On soutient que le développement des quartiers chinois est le résultat de la discrimination et de l'exclusion pendant les débuts de l'établissement des Chinois. À cette époque, les quartiers chinois se caractérisaient par une population composée principalement d'hommes, qui travaillaient comme blanchisseurs, domestiques ou cuisiniers. Les quartiers chinois servaient de lieux de convergence culturels où les gens qui partageaient la même langue ou le même dialecte, qui avaient des antécédents communs et qui avaient connu la discrimination et les mauvais traitements pouvaient vivre et travailler ensemble.

Au cours des années, certains quartiers chinois ont prospéré et pris de l'expansion dans différentes parties de la ville, tandis que d'autres ont disparu. Avec l'achèvement du Canadien Pacifique à la fin des années 1800 et la mise en place subséquente de politiques restrictives en matière d'immigration, bon nombre des premiers quartiers chinois de la côte Ouest du Canada ont été abandonnés.

Cependant, quand les politiques sur l'immigration ont été réorientées et que le Canada a commencé à ouvrir ses portes à plus d'immigrants, la population chinoise a

commencé à augmenter. Les quartiers chinois ont alors pris de l'essor, et une grande variété de commerces sont apparus afin de répondre aux besoins de cette population.

Bien que certains centres urbains conservent encore leurs quartiers chinois traditionnels, de nouveaux secteurs commerciaux qui répondent aux besoins des Chinois ont surgi dans les grandes villes du Canada, en particulier à Toronto et à Vancouver, en réponse au besoin grandissant de produits et de services chinois de cette collectivité en croissance.

Les quartiers chinois d'aujourd'hui sont bien loin de ceux des premiers arrivants. Ce sont des lieux d'affaires et de commerce où l'on vend de la nourriture et des produits particuliers à la République populaire de Chine, à Hong Kong ou à Taïwan. De plus, bien des zones commerciales chinoises ne sont plus situées dans les centres-villes traditionnels. Les commerces de détail relativement nouveaux ont été établis dans des secteurs qui leur permettent de servir la clientèle des zones résidentielles avoisinantes.

En plus de répondre aux besoins de la collectivité chinoise, les quartiers chinois conservent un charme exotique qui continue d'attirer les non-Chinois et les touristes.

1. D.C. Lai, *Chinatowns: Towns within Cities in Canada*, UBC Press, Vancouver, 1988.
2. W.C. Ng, *The Chinese in Vancouver, 1945-1980: The Pursuit of Identity and Power*, UBC Press, Vancouver, 1999.
3. R.H. Thompson, *Toronto's Chinatown: The Changing Social Organization of an Ethnic Community*, AMS Press Inc., New York, 1989.

d'une langue officielle est un facteur particulièrement important de l'intégration sociale et économique, surtout pour les immigrants. En 2001, 85 % des Chinois ont déclaré connaître assez bien au moins une des langues officielles pour soutenir une conversation. Environ 15 % ont affirmé qu'ils ne parlaient ni l'anglais ni le français.

Il n'est pas étonnant de constater que la moitié de ceux qui ne parlent ni l'anglais ni le français sont des immigrants arrivés dans les années 1990, et que plus du cinquième (22 %) sont arrivés plus tôt dans les années 1980. Ces immigrants étaient plus susceptibles de faire partie des groupes plus âgés. Par contre, la grande majorité (89 %) des immigrants chinois en âge d'activité maximale ont déclaré connaître au moins une langue officielle.

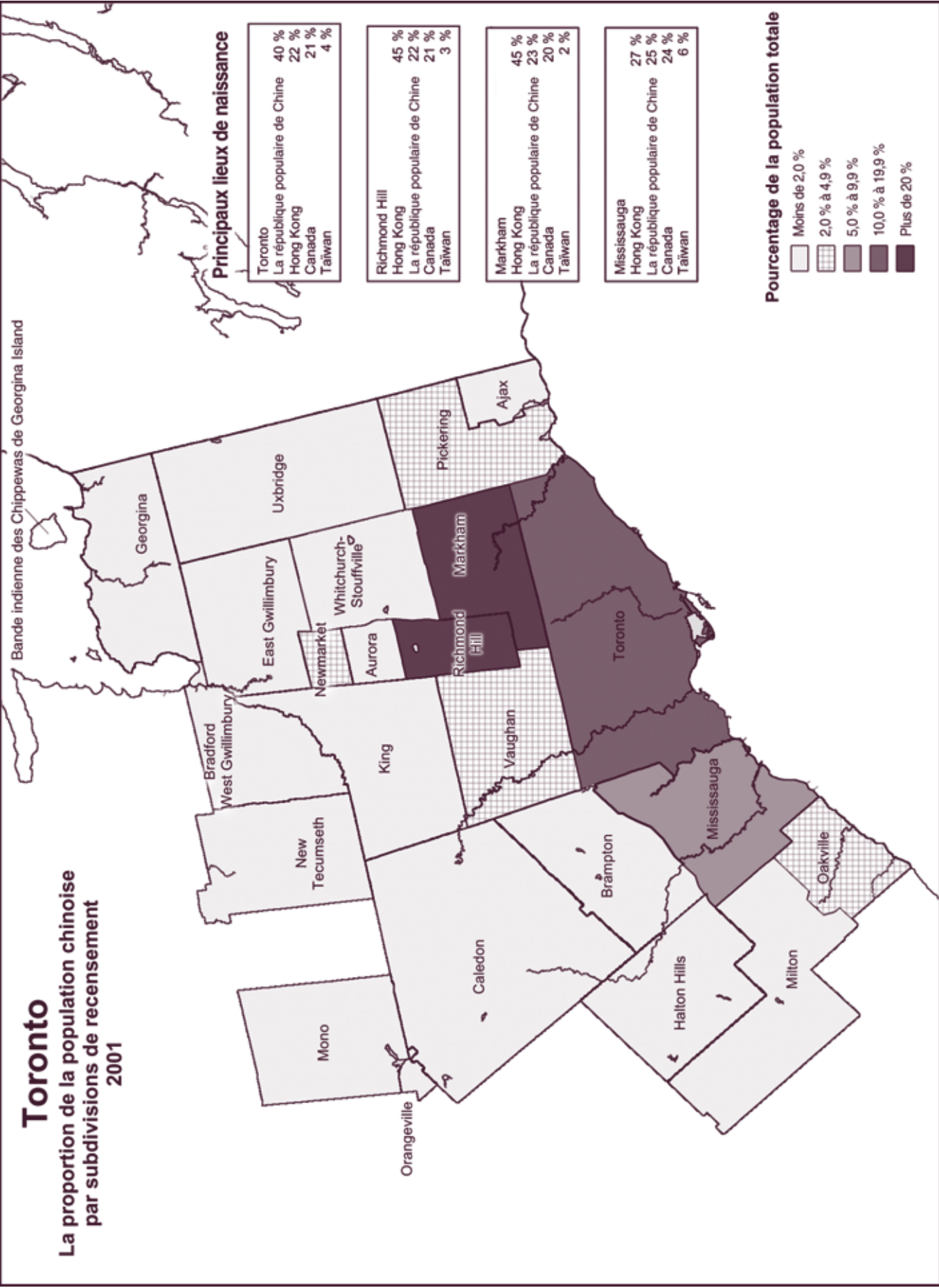
La plupart des Chinois ont déclaré n'avoir aucune appartenance religieuse

En 2001, 6 Chinois sur 10 ont mentionné n'avoir aucune appartenance religieuse, comparativement à seulement 16 % de l'ensemble de la population. L'appartenance religieuse varie selon la région d'où viennent les immigrants. Une proportion de 71 % des immigrants nés en République populaire de Chine, de 58 % de ceux nés à Hong Kong et de 48 % de ceux

suite à la page 36

Toronto

La proportion de la population chinoise
par subdivisions de recensement
2001



Vancouver

La proportion de la population chinoise
par subdivisions de recensement
2001

Principaux lieux de naissance

Richmond	38 %
Hong Kong	26 %
La république populaire de Chine	16 %
Canada	13 %
Taiwan	

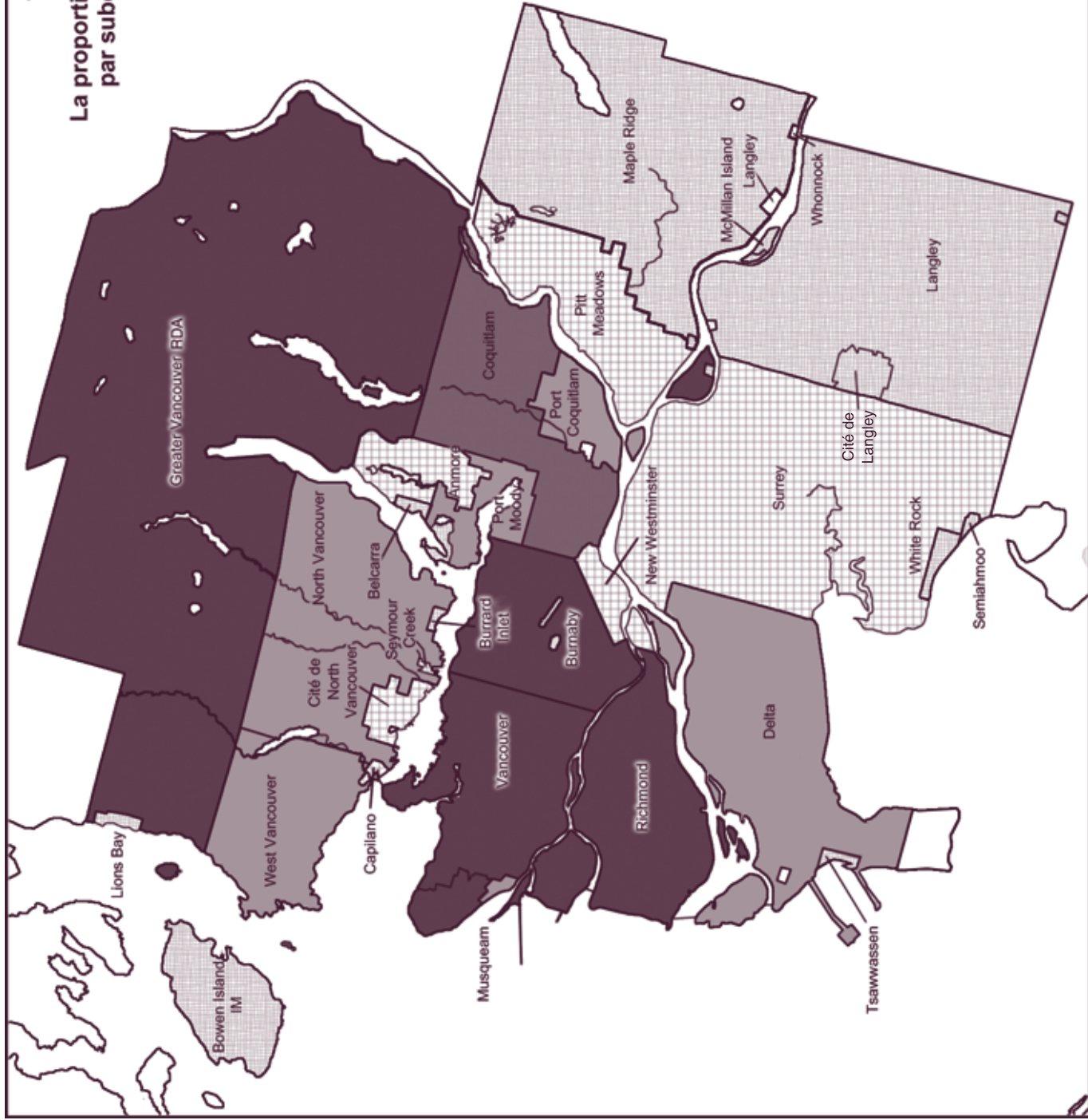
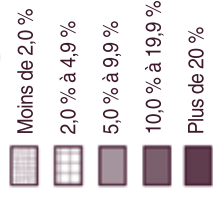
Vancouver	37 %
La république populaire de Chine	24 %
Canada	22 %
Hong Kong	8 %
Taiwan	

Burnaby	29 %
La république populaire de Chine	23 %
Hong Kong	21 %
Canada	17 %
Taiwan	

Greater Vancouver RDA	57 %
La république populaire de Chine	12 %
Canada	12 %
Taiwan	11 %
Hong Kong	

Coquitlam	31 %
Hong Kong	20 %
La république populaire de Chine	19 %
Canada	17 %
Taiwan	

Pourcentage de la population totale



nés à Taïwan ont déclaré n'avoir aucune appartenance religieuse.

Les membres de la collectivité chinoise qui avaient des croyances religieuses ont généralement affirmé qu'ils étaient bouddhistes, catholiques romains ou protestants. Environ le tiers des immigrants taïwanais ont dit qu'ils étaient bouddhistes, tandis que le tiers des immigrants nés à Hong Kong ont déclaré qu'ils étaient catholiques romains, protestants ou d'une autre religion chrétienne.

Les familles chinoises ont une forte présence

Dans la majorité des cas, les familles des premiers immigrants chinois venus au Canada sont demeurées en Chine, mais aujourd'hui, les familles des immigrants chinois sont très présentes. En 2001, environ 93 % des Chinois vivaient dans un ménage familial, comparativement à 87 % de l'ensemble de la population.

Près de la moitié (46 %) des Chinois ont déclaré être un conjoint dans une famille de recensement, comparativement au quart de l'ensemble de la population⁷. Près de 38 % des Chinois étaient des enfants dans une famille, comparativement au tiers (33 %) de l'ensemble de la population.

Dans la culture traditionnelle chinoise, on accorde une grande importance au respect des personnes âgées et au soin des parents vieillissants en tant que responsabilité familiale. Il n'est pas rare de voir des ménages chinois composés de plusieurs générations vivant sous le même toit.

Parmi les Chinois de 65 ans et plus, 16 % étaient des membres hors famille de recensement vivant avec des parents. Cette proportion était quatre fois plus élevée que chez le

même groupe d'âge dans l'ensemble de la population. En fait, seulement 1 personne âgée chinoise sur 10 vivait seule, comparativement à près de 3 personnes âgées non chinoises sur 10.

Résumé

La population chinoise a subi une transformation énorme au Canada depuis l'arrivée des premiers pionniers il y a 150 ans. Celle-ci est passée d'à peine 17 000 personnes en 1901 à environ 1 million de personnes — le plus important groupe minoritaire visible — en 2001. La collectivité chinoise, composée d'immigrants et de personnes nées au Canada, joue un rôle clé dans la mosaïque multiculturelle canadienne. Aujourd'hui, les Chinois au Canada ont un profil socioéconomique très différent de celui de leurs prédécesseurs. Beaucoup sont arrivés de leur pays d'origine avec un éventail de compétences et d'expérience. Même si, en général, les nouveaux immigrants ont connu des difficultés d'intégration économique, les Chinois qui sont nés au pays ont fait des progrès importants.

L'histoire des Chinois au Canada, qui autrefois ont fait preuve de courage pour accomplir leur dur labeur, de détermination et de persévérance, se poursuit au XXI^e siècle par la quête de leur propre *Gam Saan*.



Tina Chui et **Kelly Tran** sont analystes principaux à la Division de la statistique sociale, du logement et des familles et **John Flanders** est conseiller principal en matière de diffusion à la Division des communications et des services de bibliothèque de Statistique Canada.

1. W.M. Lee, *Portraits of a Challenge: An Illustrated History of the Chinese Canadians*, Council of Chinese Canadians in Ontario, Toronto, 1984.
2. Les immigrants qui sont arrivés peu après la Deuxième Guerre mondiale étaient principalement des « personnes déplacées » venues de pays européens comme les Pays-Bas, la Pologne et la Hongrie.
3. P.S. Li, *Chinese in Canada*, 2^e édition, Oxford University Press, Toronto, 1998.
4. Données fondées sur les dossiers administratifs des immigrants nés à Hong Kong, à Taïwan ou en République populaire de Chine qui ont déclaré un pays de dernière résidence permanente différent.
5. Les données sur les raisons invoquées pour le choix du lieu d'établissement ont été recueillies dans le cadre de l'ELIC pour ceux qui ont été admis au Canada entre octobre 2000 et septembre 2001.
6. T. Chui, K. Tran et J.L. MacDonald, *Landing a job: the role of foreign qualifications*, document présenté dans le cadre de l'assemblée générale annuelle de la Société canadienne la population, du 2 au 5 juin 2004.
7. La famille de recensement comprend les couples mariés ou en union de fait vivant avec ou sans enfants et les familles monoparentales.